



## **TOURNOI REGIONAL : 6 Janvier 2019**

- 1) Catégorie de l'épreuve : Tournoi régional
- 2) N° homologation : 976/2018-R
- 3) 24 Tables

### **Article 1 - Adresse du gymnase**

Espace Mérande Rue du Docteur Désfrançois 73 000 CHAMBERY
---

A 110 Km de Lyon > 1H 20 min, A 60 Km de Grenoble > 45 min

### **Article 2 - Point de règlement**

Il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "*Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.*". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.)=> pour consulter les Règles du Jeu :[http://www.fft.com/reglements/regles\\_jeu.htm](http://www.fft.com/reglements/regles_jeu.htm)

### **Article 3 - Tableaux et horaires**

**Tous les tableaux sont primés à partir des ¼ de finale**

Les dotations en espèces sont portées à titre indicatif et pourront être revues en fonction d'un nombre minimal de participants par tableau.

tableaux	heure début	Quarts	Dotations		
			Demi finale	finaliste	vainqueur
A- Nc à 1099 (72 joueurs)	8h00	LOTS	BA 20,00 €	40,00 €	80,00 €
B- NC à 1499 (72 joueurs)	9h00	LOTS	BA 30,00 €	60,00 €	100,00 €
C- NC à 899 (72 joueurs)	10h30	LOTS	BA 15,00 €	30,00 €	60,00 €
D- 1100 à N° 700 (48 joueurs)	11h30	LOTS	BA 40,00 €	80,00 €	120,00 €
E- NC à 699 (72 joueurs)	12h30	LOTS	BA 10,00 €	25,00 €	50,00 €
F- Handicap (64 joueurs)	13h30	LOTS	BA 20,00 €	40,00 €	90,00 €
G- NC à 1799 (72 joueurs)	14h30	LOTS	BA 35,00 €	70,00 €	110,00 €
H- NC à 1299 (72 joueurs)	15h30	LOTS	BA 25,00 €	45,00 €	80,00 €
I- 1300 à TS (48 joueurs)	16h30	LOTS	BA 50,00 €	100,00 €	130,00 €

#### **Article 4 - Nombre de joueurs autorisés par tableaux**

Chaque tableau sera limité à 48 ou 72 joueurs maximum, excepté le handicap qui sera limité à 64 joueurs.

Pour le bon déroulement de la compétition, en accord avec le juge-arbitre, l'organisation se réserve le droit:

- de modifier le nombre de participants de certains tableaux
- d'annuler le tableau, si moins de 20 inscrits
- de réduire le montant des lots (divisé par 2, arrondi à l'euro supérieur) si ce nombre est inférieur à 36.

Les inscriptions sont limitées à 3 tableaux (handicap compris).

#### **Article 5 - Déroulement de la compétition**

Le premier tour de chaque tableau se fera par poules de 3. Les deux premiers de poule seront qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe.

Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points. sauf pour la série Handicap qui se déroule en 1 manche de 41 points (1 point d'écart pour la victoire). Pour le tableau handicap, 3 points d'avance seront accordés par différence de classement (tranche de 100 pts), le handicap maximum étant limité à 24 points.

## **Article 6 - Modalités de participation des joueuses féminines**

Les féminines seront acceptées en tableau masculin par équivalence du nombre de points licence.

## **Article 7 - Mention des catégories d'âge le cas échéant :**

Attention particulière : Les benjamins pourront participer au tournoi dans le cadre prévu par le règlement fédéral.

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves juniors et seniors.

## **Article 8 - Prise en compte des résultats pour le classement :**

Les résultats seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.  
la prise en compte des points licence est effectué au 1er septembre pour l'inscription dans les tableaux

## **Article 9 - Nom et coordonnées du juge arbitre principal qui officiera**

Mr GIRARD DIT CALAMAN Loic.  
Sallanches tdt  
38 route du petit Salagine  
74150 Bloye  
Assistant juge arbitre : Jonathan Lecomte

## **Article 10 - Montant des engagements :**

1 tableau > 9 €  
2 tableaux > 17 €  
3 tableaux > 23 €

Le règlement se fera sur place.

## **Article 11 - Le pointage**

La clôture des inscriptions se fera 30 minutes avant le début du tableau. Le tirage au sort se fait sur place 15 minutes avant le début de chaque tableau.

## **Article 12 - Date de clôture des engagements**

Les inscriptions par mail ou par téléphone seront prises en compte jusqu'au

**samedi 05 JANVIER 2019 à midi**

Toute inscription sur place sera majorée de 1€ par tableau et acceptée en fonction des places disponibles.

## Article 13 - Coordonnés du responsable de l'organisation

[tournoichamberytt@gmail.com](mailto:tournoichamberytt@gmail.com)

Ou par téléphone auprès de :

Lecomte Jonathan
Tel : 06 34 63 06 52

Renseigner le Nom, Prénom, numéro de licence, nombre de points licence, club.

Ou sur le site du club via un formulaire : <http://chamberytt.com>

## Article 14 - Montant des récompenses :

**Environ 1800 € en espèces, Bon Achat et en lots**

Article 15 - Le club Chambéry Tennis de Table décline toute responsabilité concernant tout incident qui pourrait survenir dans l'enceinte du gymnase ou ses abords (vol, accident, ...)

- Une tenue et un esprit sportifs sont de rigueur, les balles plastiques seront fournies par les joueurs.

Article 16 - L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

## Article 17 -

Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel ( voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

-Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

-Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

-S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

-Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf ( imprimée ou en format informatique )

.Attestation de licence collective au format pdf ( imprimée ou en format informatique)

.Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>

.Accès à la base de données fédérale à l'adresse

suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>

.Accès à l'application FFTT pour smartphones ( Android et IOS )

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.